



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

ASSOCIATION

Candidature au Conseil d'Administration d'Énergie Partagée Association

A retourner par e-mail à : marion.richard@energie-partagee.org

Date limite de l'envoi des candidatures : **Lundi 4 mai 2026**

Je soussigné-e : *Personne physique à définir à l'issue de l'Assemblée générale d'AMORCE, qui aura lieu en octobre 2026 et qui renouvellera la gouvernance de l'association à la suite des élections municipales*

Fonction : administrateur / administratrice de l'association AMORCE

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée Association : AMORCE

Suppléant-e : *Personne physique à définir à l'issue de l'Assemblée générale d'AMORCE, qui aura lieu en octobre 2026 et qui renouvellera la gouvernance de l'association à la suite des élections municipales*

Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2026

L'organisme représenté appartient au :

- Collège 1 : Membres fondateurs et assimilés
- Collège 2 : Projets en développement / projets en exploitation
- Collège 3 : Partenaires
- Collège 4 : Réseaux territoriaux

Fait à Villeurbanne

Date : 30/04/2026

Signature : Apolline Faure, responsable du
pôle énergie et réseaux d'AMORCE

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

Siège social : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

Adresse administrative : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

association@energie-partagee.org



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

ASSOCIATION

Présentez votre structure en quelques lignes :

Créée en 1987, AMORCE constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets, d'économie circulaire, de gestion durable de l'eau et de transition écologique des services de propreté. AMORCE rassemble aujourd'hui plus de 1100 adhérents, dont 2/3 de collectivités et 1/3 de partenaires des collectivités œuvrant dans les territoires (associations et fédérations partenaires, entreprises publiques locales, régies, fabricants, fournisseurs, opérateurs, bureaux d'études, cabinets juridiques, organismes financiers).

Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

AMORCE œuvre au quotidien et depuis près de 40 ans pour porter la voix des collectivités et défendre l'évolution du cadre législatif, réglementaire, technique et financier de la transition énergétique, notamment pour la production d'énergies renouvelables et locales. Dans cette optique, AMORCE noue des relations étroites avec d'autres acteurs de l'écosystème dont Energie Partagée. Le choix d'AMORCE de participer au Conseil d'administration d'EP illustre cette volonté de se rapprocher des différents acteurs œuvrant sur ces sujets, pour renforcer nos synergies et apporter le point de vue des collectivités.

Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

AMORCE est le réseau des collectivités et acteurs des territoires engagés dans la transition écologique. Sur les sujets portés et défendus par Energie Partagée, AMORCE pourra apporter sa vision territoriale, construite par les retours d'expérience, les enjeux et les préoccupations partagés par ses collectivités adhérentes, ainsi que son réseau institutionnel et partenarial.

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

Siège social : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

Adresse administrative : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

association@energie-partagee.org